

PREPARER LA MINUTE DE SILENCE

La pratique d'une minute de silence est un rite laïque. En France, il a d'abord été utilisé depuis 1922 afin de rendre hommage aux morts de la Première Guerre Mondiale. Depuis, il est organisé à chaque fois qu'un recueillement collectif s'impose. Des événements tragiques peuvent conduire des enseignants à faire vivre une minute de silence avec leurs élèves, en lien avec d'autres classes et d'autres établissements, qui s'associent à ce geste dans un même élan de pensée.

POURQUOI « UNE MINUTE DE SILENCE » ?

Une minute de silence est un symbole non-violent qui relie des êtres humains autour d'un même hommage au moment où ils font silence. En ce sens, elle montre que des personnes se réunissent pour partager un moment et une attention conjointe. Elle correspond à un choix que l'on fait pour commémorer un événement douloureux, qui nous tient à cœur et qui nous touche tous. C'est un temps de recueillement, de pensée, de respect envers la ou les victimes.

Le silence sert à montrer notre respect aux victimes. Il est l'occasion de se concentrer sur les victimes, leurs familles, leurs proches et toutes les personnes que cela touche.

Il est important que ce moment ne génère aucune discussion, rires, ni bruit de quelque sorte que ce soit.

À QUOI ON PENSE, QU'EST-CE QU'ON REGARDE ET COMMENT ON SE COMPORTE PENDANT UNE MINUTE DE SILENCE ?

L'attitude que l'on attend à ce moment-là, c'est le silence et le calme. On peut baisser la tête pour regarder au sol, on peut regarder au loin en fixant un point pour ne pas se laisser distraire, on pense à quelque chose d'apaisant et de calme, sans bouger.

On reste calme et tranquille, on ne fait rien de spécial, si ce n'est de penser à ce que l'on veut. Ce qui est demandé est de ne déranger personne pendant ce court temps. Il vaut mieux ne pas regarder ses copains et ses copines, pour ne prendre le risque de parasiter leur concentration, ce qui pourrait leur donner envie de rire ou de pleurer.

C'est un moment solennel et c'est un moment personnel. Personne ne paraît « bête » à rester là et ne rien faire d'autre.

Pendant la minute de silence, on peut penser aux victimes, à sa famille et ses amis. On peut penser à l'école et à la sécurité qu'elle garantit.

ET SI ON N'A PAS ENVIE D'Y PARTICIPER ?

Une minute de silence est un temps commun et collectif. Il ne s'agit pas d'avoir envie ou de faire le choix d'y participer. **Cela concerne tout le monde.** Comme dans d'autres occasions de la vie, la règle s'impose. Un élève qui ne garderait pas le silence sera rappelé à l'ordre.

Certains peuvent ne pas se sentir concernés. C'est pour cela qu'une minute de silence est précédée d'explications pour que chacun reçoive les mêmes informations. Mais il s'agit de respecter tous ceux pour qui ce moment est important, sans les déranger ni montrer son désintérêt.

Une minute de silence est un moment fédérateur. On est tous au même moment en train de penser à la même situation et à partager de mêmes valeurs. On se montre soudés contre ce qui fait souffrir. On a besoin du groupe pour bien vivre avec soi. Les minutes de silence commémoratives sont l'occasion de se le rappeler. On sait aussi que cette union va bien au-delà de notre classe, de notre école, qu'ailleurs beaucoup de gens qu'on ne connaît pas font la même chose au même moment et que c'est juste parce que nous sommes tous vivants et que nous ne pouvons être vivant qu'en respectant et protégeant la vie de tous.